

ITXASSOU

# Le Rotary veut sensibiliser

14/6/17

Le Rotary Cambo Pays basque a organisé une réunion d'information, vendredi dernier, dans une salle de l'hôtel-restaurant Bonnet, à Itxassou. Il avait invité les représentants de l'Association pour l'égalité femmes-hommes des Pyrénées-Atlantiques (AEFH 64) qui fait partie du réseau du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Les CIDFF font partie d'un réseau national habilité par l'État, qui leur confie une mission d'intérêt général en matière d'information. Leurs juristes disposent d'une documentation importante, bénéficient de formations continues et travaillent en partenariat avec un réseau institutionnel et professionnel.

Marie-Hélène Ville, magistrate retraitée et présidente, était présente. Elle a remercié le Rotary qui l'aide dans son action de sensibilisation auprès des comités d'entreprise, associations et municipalités. Son projet est de s'implanter aussi, en zone rurale, pour être au plus près de la population concernée.

## Des violences multiples

Claire Sabalo, juriste de l'association, a dévoilé quelques chiffres qui ont surpris l'assistance : en 2016, 2 695 personnes ont été accueillies et écoutées, dont 500 sur la partie Pays basque pour violences conjugales. La violence existe dans tous les



Le président du Rotary, debout, a accueilli les intervenants, lors d'une soirée visant à sensibiliser contre la violence. PHOTO J. M.

milieux et prend des formes multiples, psychologique, verbale, agression physique, ou encore homicide. L'agresseur isole la victime qui se sent dévalorisée ; celle-ci est détruite psychologiquement.

Le docteur Gilles Lassabe, médecin légiste, est venu témoigner de la difficulté à porter plainte, des difficultés à établir des certificats médicaux. Il a approuvé l'implantation de permanences dans les associations. De fait, les campagnes du 8 mars et du 25 novembre lui semblent insuffisantes.

Par ailleurs, la présidente est revenue sur le contenu de la loi qui considère actuellement toutes les violences comme des délits passibles du tribunal correctionnel. Il existe d'autres solutions que la plainte en contactant le juge des affaires familiales.

Les membres présents du Rotary, surpris, ont posé des questions sur le déroulement des procédures. Enfin, le maire de Cambo, Vincent Bru, a proposé de collaborer avec l'AEFH.

J. M.